

Crédit-cadre 2018-2022 de Fr. 1'150'000.- (HT) pour l'entretien des stations de pompage, des réservoirs et des logiciels d'exploitation du réseau d'eau potable

1. PREAMBULE

La production de l'eau potable du réseau de la ville de Delémont est assurée par trois sources, deux puits en nappe phréatique, trois forages à grande profondeur et deux connections à des réseaux tiers. Pour transporter et stocker cette eau, ce sont trois réservoirs, six stations de pompage (STAP) composées de onze machines de pompage, un logiciel de télégestion et un logiciel de pré-localisation qui sont nécessaires au bon fonctionnement de la distribution d'eau en ville.

La présente demande de crédit a pour but d'optimiser encore la gestion financière du Service de l'eau, à l'image de ce qui a été réalisé avec succès pour le Service électrique dès 2015. Il s'agit de supprimer les investissements nécessaires au maintien de la valeur des ouvrages existants prévus pour tout ou partie dans le compte de fonctionnement.

2. PLANIFICATION 2018-2022

L'étude réalisée par les Services industriels pour la gestion de patrimoine, dans le cadre du PGAE, permet de définir les montants suivants pour les investissements nécessaires pour les ouvrages de production et les systèmes de gestion du réseau d'eau.

Libellé	Montant total du crédit-cadre (CHF)	2018	2019	2020	2021	2022
Crédit-cadre 2018-2022 entretien ouvrages de production et système de gestion	1'150'000.-	230'000.-	230'000.-	230'000.-	230'000.-	230'000.-

Le transfert des charges entre les rubriques du compte de fonctionnement et le crédit-cadre se détaille comme suit :

Rubrique ProConcept Municipalité	Sous-rubrique ProConcept SID	Budget 2017	Montant à porter au Budget 2018	Crédit-cadre réseau de distribution*	Crédit-cadre pour ouvrages	Crédit-cadre parc compteurs *	Différences fonctionnement vs. investissement
1504.311.01	1550.311.01 Outillage	85'000	35'000	-	50'000	-	-
1504.313.01	1550.313.01 Achat - Entretien compteurs	20'000	-	-	-	20'000	-
1504.314.01	1550.314.21 Réseau - stations de pompage et réservoirs	80'000	-	-	80'000	-	-
1504.314.01	1550.314.22 Réseau - achat matériel	200'000	20'000	150'000	-	-	-30'000
1504.314.01	1550.314.23 Réseau - factures d'entrepreneurs CG	300'000	30'000	200'000	-	-	-70'000
1504.314.01	1550.314.24 Réseau - achat matériel (prestations services)	35'000	35'000	-	-	-	-
1504.314.01	1550.314.25 Réseau - équipement / télécommande	40'000	-	-	40'000	-	-
1504.318.12	1550.318.12 Mandats à tiers	100'000	20'000	40'000	40'000	-	-
	Divers et évolution des technologies (Smart)	-	-	-	20'000	80'000	100'000
	Montant annuel du crédit-cadre			390'000	230'000	100'000	-
	Crédit-cadre sur 5 ans (2018-2022)			1'950'000	1'150'000	500'000	

* crédits-cadre spécifiques présentés en parallèle

Une économie annuelle d'environ Fr. 138'000.- est prévue à terme par ce processus, soit Fr. 92'000.- de charges financières contre Fr. 230'000.- de charges d'exploitation dans le budget 2017.

Concernant la construction de nouveaux ouvrages, des demandes spécifiques de crédit se feront par projet. Les crédits-cadres présentés en parallèle permettront de financer d'une part l'entretien du réseau de distribution, et, d'autre part, les compteurs domestiques et les systèmes de comptage.

Cette planification financière tient compte des recommandations des articles 92 à 95 du chapitre III : « Financement » de la Loi cantonale sur la gestion des eaux (LGEaux, RCJU 814.20).

Le budget 2018 présenté par les Services industriels dans le chapitre 15 tiendra compte de la suppression des investissements du réseau de distribution.

3. FINANCEMENT

Le financement par le Service de l'eau sera de Fr. 1'150'000.- (hors TVA). Il sera financé par voie d'emprunt à charge des Services industriels. Avec intérêt moyen de 3 % et un amortissement sur 20 ans, la charge annuelle portée aux comptes de fonctionnement sera de Fr. 92'000.-. Cette charge financière n'aura pas d'incidence sur le tarif de l'eau.

Tableau de bord pour le crédit d'investissement - montants en CHF	Oui	Non	Remarques
Montant du crédit			1'150'000.00
Intégration du crédit dans le plan financier dès 2018	X		
Concordance de la période de réalisation avec celle planifiée	X		
Prélèvement comptable sur un fonds existant		X	
Financement nécessaire par voie d'emprunt	X		1'150'000.00

Charge financière - montants en CHF		
Taux de l'amortissement comptable (durée de vie : 20 ans)	5 %	57'500.00
Charge d'intérêt maximale, calculée sur un taux moyen de 3 %*		34'500.00
Total de la charge financière annuelle		92'000.00

* L'amortissement financier et le taux d'intérêt ne peuvent pas être déterminés de cas en cas, la Municipalité procédant à des emprunts à court, moyen et long termes. La liste des emprunts peut être consultée dans les comptes 2016.

4. PREAVIS ET PROPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil communal, sur préavis favorable de la Commission de l'énergie et des eaux et de la Commission des finances, propose au Conseil de Ville d'accepter la demande de crédit-cadre de Fr. 1'150'000.- pour l'entretien des stations de pompage, des réservoirs et des logiciels d'exploitations du réseau d'eau potable.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Damien Chappuis

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 2 octobre 2017

ARRETE DU CONSEIL DE VILLE

Le Conseil de Ville de la Commune municipale de Delémont

- vu :
 - le rapport du Conseil communal du 2 octobre 2017 ;
 - les dispositions de l'art. 29, al. 18 et 22 du Règlement d'organisation de la Commune municipale ;
 - le préavis favorable de la Commission de l'énergie et des eaux et de la Commission des finances ;
- sur proposition du Conseil communal :

arrête

1. Le crédit-cadre 2018-2022 de Fr. 1'150'000.- (HT) pour l'entretien des stations de pompage, des réservoirs et des logiciels d'exploitation du réseau d'eau potable est accepté.
2. Ce crédit est financé par voie d'emprunt.
3. Cette décision est soumise au référendum facultatif.

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

Le président :

La chancelière :

Jude Schindelholz

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 30 octobre 2017